

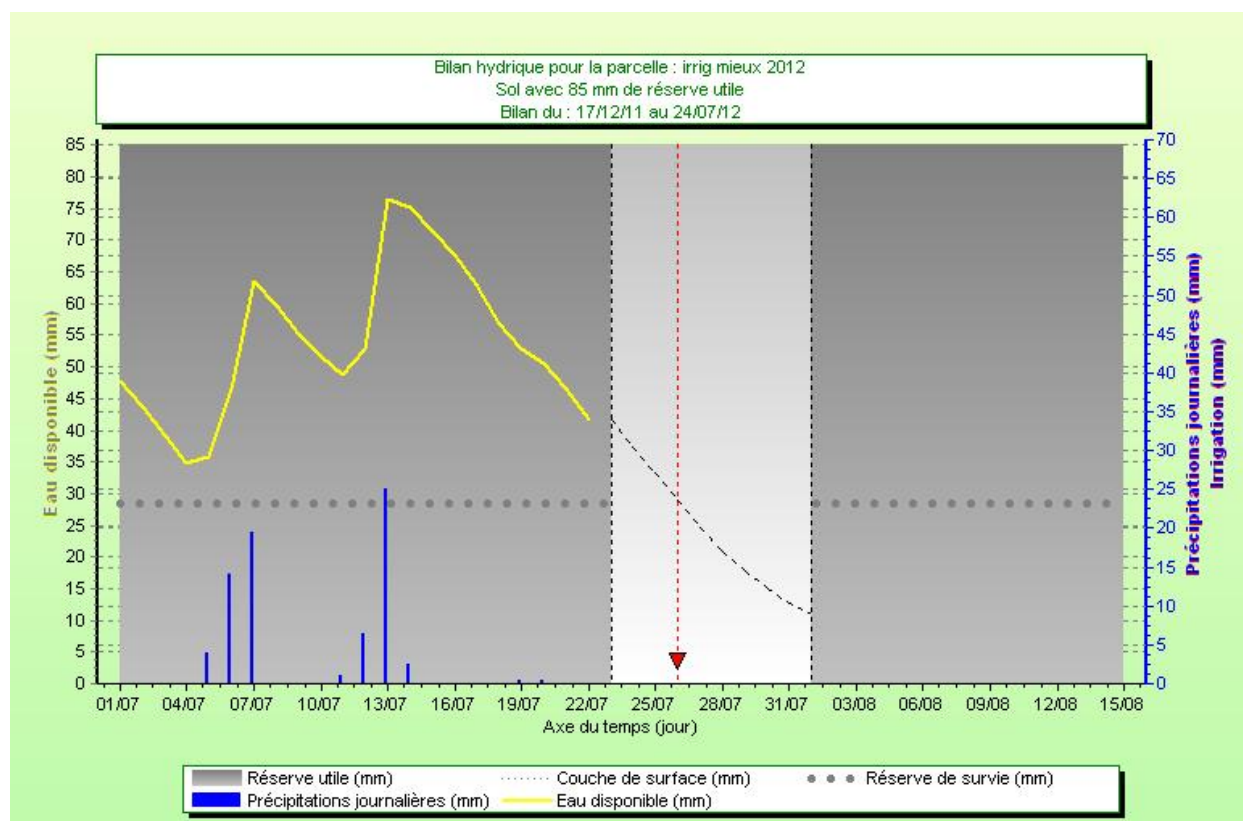
Bulletin de santé du végétal

Betterave Du 25/07/12 au 01/08/12



SITUATION GENERALE

Ce bulletin est réalisé à partir de l'observation de 24 parcelles (18 pour les maladies du feuillage et 6 pour la teigne)



En l'absence de pluies l'irrigation se justifie à partir du 26 juillet pour les sols les plus superficiels RU de 85 mm, (cf. graphique, station de pithiviers).

En fonction des orages le cumul de précipitations peut dépasser 120 mm depuis le 15 juin ce qui génère des symptômes d'asphyxie et de jaunissement. Seul l'arrêt des pluies et le retour à un temps plus sec peut limiter ces phénomènes.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

MALADIE DU FEUILLAGE**Contexte d'observations**

Les parcelles retenues pour le suivi 2012 constituent un maillage de la zone de production. L'observation des maladies du feuillage débute à partir du 18 juin pour s'achever au 17 septembre sur la base d'un prélèvement hebdomadaire et aléatoire de 100 feuilles issues de la couronne intermédiaire des betteraves. Ceci dans une zone jugée par l'observateur comme la plus représentative de la parcelle.

Chaque feuille comportant au moins un symptôme de maladie est totalisé dans la catégorie correspondante pour obtenir une Intensité de Pression par Maladie (IPM).

Liste de parcelles observées et sensibilité des variétés du réseau :

(Ramulariose, absence de données dans l'expérimentation pour renseigner correctement cette rubrique)

	Observateurs	Lieux	Variétés	Cercosporiose	Oïdium	Rouille
28	ITB 45	Fresnay l'évêque	PYTHON	Sensible	Sensible	Sensible
	SVI Toury	Toury	PERRUCHE	Très Sensible	Sensible	Sensible
	SCAEL	Saint Luperce	ICEBERG	Sensible	Sensible	Sensible
	Téréos	Lumeau	CETUS	Sensible	Sensible	Sensible
	st Echivard	Beaudreville	PYTHON	Sensible	Sensible	Sensible
	Soufflet	Boinville le Gaillard (78)	ICEBERG	Sensible	Sensible	Sensible
	SES VDH	Marsainvilliers	PYTHON	Sensible	Sensible	Sensible
	ITB 45	Sceaux du gâtinais	TALENTINA	Sensible	Tolérante	Sensible
45	Getta Pithiviers	Laas	SARBACANE	Sensible	Très Sensible	Tolérante
	Coop Puisseaux	Echilleuses	PASTEUR	Très Sensible	Sensible	Sensible
	Coop Boisseaux	Erceville	BAOBAB	Sensible	Sensible	Sensible
	Coop de Pithiviers	Yèvre la ville	ROSALINDA	Sensible	Tolérante	Sensible
	Sucrerie Souppes	Ouzouer des champs	ICEBERG	Sensible	Sensible	Sensible
	SVI Pithiviers	ESCRENNES	JAQUELINA	Très Sensible	Tolérante	Sensible
	SVI Pithiviers	Roinvilliers (91)	ICEBERG	Sensible	Sensible	Sensible
	Cristal -Union	Sceaux du gâtinais TIVERNOUX	ICEBERG	Sensible	Sensible	Sensible
	Cristal - Union	Sceaux du gâtinais PASSARD 3	BRITTA	Sensible	Tolérante	Très Sensible
	Sucrerie Souppes	Vimory	BELINO	Sensible	Sensible	Sensible

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puisseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

Seuil de nuisibilité

Ils sont issus de travaux d'expérimentations pluriannuels et correspondent au pourcentage de feuilles présentant un symptôme de maladie clairement identifiable (identification effectuée à l'aide d'une loupe).

Rappel des seuils 2012

	T 1	T 2	T 3
Cercosporiose	5%	20%	25%
Ramulariose	5%	20%	25%
Oïdium	15%	30%	30%
Rouille	15%	40%	40%

Etat général

		% de feuilles touchées											
		Oïdium			Cercosporiose			Rouille			Ramulariose		
		9-juil.	16-juil.	23-juil.	9-juil.	16-juil.	23-juil.	9-juil.	16-juil.	23-juil.	9-juil.	16-juil.	23-juil.
28	Fresnay l'évêque	T1	nc	0	T1	nc	0	T1	nc	0	T1	nc	28
	Toury	0	T1	0	0	T1	0	3	T1	4	16	T1	9
	Saint Luperce	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
	Lumeau	T1	0	0	T1	0	0	T1	4	4	T1	17	35
	Beaudeville	T1	nc	0	T1	nc	0	T4	8	7	T1	28	24
	Boinville le Gaillard (78)	T1	nc	0	T1	nc	0	T1	nc	0	T1	nc	3
45	Marsainvilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1
	Sceaux du gâtinais	0	0	nc	0	9	nc	0	2	T1	1	0	T1
	Laas	nc	0	0	nc	3	4	nc	0	0	nc	18	11
	Echilleuses	0	T1	nc	5	T1	nc	2	T1	nc	0	T1	nc
	Erceville	T1	nc	nc	T1	nc	nc	T1	nc	nc	T1	nc	nc
	Yèvre la ville	0	T1	nc	9	T1	nc	2	T1	nc	5	T1	nc
	Ouzouer des champs	0	T1	0	8	T1	11	0	T1	0	0	T1	1
	ESCRENNES sautoir	0	0	0	0	0	nc	0	0	1	1	0	0
	Roinvilliers (91)	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	0	3
	Sceaux du gâtinais TIVERNOUX	0	0	0	4	6	12	0	0	0	0	0	0
	Sceaux du gâtinais PASSARD 3	T1	nc	nc	T1	nc	nc	T1	nc	nc	T1	nc	nc
	Vimory	0	0	nc	2	7	nc	1	0	T1	0	2	T1

La **Cercosporiose** et la **Ramulariose** restent les maladies dominantes de ces trois dernières semaines.

La Cercosporiose se cantonne au département du Loiret **plus précisément dans le gâtinais**. Cette semaine c'est la parcelle de Tivernoux à sceaux du gâtinais qui a dépassé le seuil de nuisibilité Il convient de rester attentif à l'évolution de la Cercosporiose si les températures moyennes restent **au dessus de 25 degrés**.

La ramulariose, reste bien présente en Eure et Loir avec trois sites cette semaine ou le seuil de nuisibilité est atteint pour une seconde protection (Fresnay, Lumeau, Beaudeville)

La rouille encore observée cette semaine n'évolue pas, l'oïdium reste par contre toujours absent du réseau.

NUISIBLES**Teignes**

Les vols régressent cette semaine et toujours aucune observation de chenille n'est faite dans l'ensemble du réseau.

		Nombre Papillons			% plantes touchées		
		09-juil	16-juil	23-juil	09-juil	16-juil	23-juil
45	Puiseaux ITB	24	4	0	0	0	0
	Echilleuses coop PUISEAUX	1	1	2	nc	0	nc
	Bromeilles CRISTAL UNION	16	1	0	0	0	0
	Escrennes SVI	9	11	2	nc	0	0
	Blandy SVI	7	12	2	nc	0	0
	Bucy le Roi TEREOS	5	0	1	0	0	0
28	Toury SVI	2	6	0	0	0	0

nc= non contrôlé

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint quand au moins 10% des plantes sont porteuses de chenilles.

Noctuelles**Contexte d'observations**

Dégâts de noctuelles défoliatrices Avec chenille de grande taille et perforations à proximité.

Seuil de nuisibilité

En été le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes** présentent des perforations.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

Etat général

Des dégâts de noctuelles sont observés cette semaine dans le secteur Montargis avec deux parcelles où le seuil de nuisibilité est dépassé. En dehors de cette zone leur présence reste insignifiante.

		09-juil	16-juil	23-juil
45	Puiseaux ITB	nc	nc	nc
	Echilleuses Coop Puiseaux	nc	nc	nc
	Bromeilles Cristal Union	0	0	0
	Escrennes la pentes aux lievres SVI	nc	1	nc
	Ouzouer des Champs	18	2	56
	Vimory	22	4	48
	Sceaux du Gatinais CRISTAL	nc	nc	nc
	Sceaux du Gatinais ITB	nc	nc	nc
	Boinville le Gaillard (78)	nc	nc	11
	ERCEVILLE	9	nc	nc
	LAAS	nc	nc	nc
	BUCY LE ROI	nc	nc	nc
	Lumeau Téréos	nc	nc	nc
	Roinvilliers	18	1	nc
28	FRESNEY	nc	nc	nc
	Toury brioud SVI	4	10	5
	Saint Luperce	nc	nc	nc

Bactéries

Contexte d'observations

En raison d'orages de grêle très localisés dans le gâtinais mais également en Beauce, la présence de bactéries de type pseudomonas reste importante.



Il s'agit de taches difformes plus ou moins foncées qui apparaissent plus fréquemment en bord de feuille et qui ne peuvent en aucun cas être confondues avec de la Cercosporiose et encore moins de la Ramulariose. Ces symptômes disparaissent d'eux mêmes sous l'effet de la chaleur et du sec.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).